



Bujumbura, 20 Janvier 2022

Réseau des organisations de Jeunes
en Action pour la paix, la réconciliation
et le développement (REJA en sigle)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°1

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes, le **Réseau des organisations de Jeunes en Action pour la paix, la réconciliation et le développement (REJA en sigle)** lance un Avis de Manifestation d'Intérêt (AMI) pour créer une base de données des fournisseurs et prestataires potentiels en vue de la passation des commandes et contrats des biens et services divers nécessaires à l'exécution de ses programmes.

Le dossier complet de cet Avis de Manifestation d'Intérêt est disponible au Bureau de la Coordination Nationale du REJA et peut être retiré tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sis au **Quartier ROHERO I, Avenue MURAMVYA, N° 18 ainsi que sur le site web et la page Facebook du REJA ou écrire l'Email de demande de cet avis de manifestation d'intérêt à l'adresse justinninahazwe@gmail.com. La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard Vendredi, le 18 Février 2022 à 17h00.**

N'est pas admise à participer à cet avis de manifestation d'intérêt toute personne physique ou morale :

- Qui s'est rendue coupable de fausses déclarations à l'occasion des renseignements pour sa participation à un avis de manifestation d'intérêt antérieur;
- Qui s'est vu suspendre pour une durée temporaire dans l'exécution d'un marché quelconque attribué par le REJA;
- Qui a des antécédents relatifs à la mauvaise exécution (exécution partielle, tardive ou désistement,...) du marché sans que la responsabilité incombe au bailleur.

N.B. Les offres sous plis fermées, adressées à monsieur le Coordinateur National du REJA, seront déposés au Bureau de la coordination du REJA ainsi que dans toutes les provinces du Pays auprès des Représentants Provinciaux du REJA et de ses partenaires. Pour tout éclaircissement y relatif, veuillez contacter le Bureau de coordination du REJA via le téléphone 79 757 020.

Date de publication : Le 20 Janvier 2022

Date limite de dépôts : Le 18 Février 2022

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A. Généralités

REJA applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des pratiques interdites, telles que la fraude, la corruption, les abus, l'exploitation sexuels et les pratiques contraires à l'éthique de l'organisation. Il s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble des actes frauduleux et de corruption commis contre l'organisation et les tiers participants aux activités de l'organisation. Ainsi, REJA exige de l'ensemble des soumissionnaires qui répondront au présent Avis de Manifestation d'Intérêt, qu'ils se conduisent de manière professionnelle, objective et impartiale et qu'ils privilégient en toutes circonstances les intérêts du REJA .

B. Objectif de la consultation

L'objectif de cet Avis de Manifestation d'Intérêt est de constituer un registre des fournisseurs potentiels pour la fourniture de biens et services nécessaires à l'exécution du mandat et programmes du REJA. Pour mener à bien cette mission de constitution d'une base de données des fournisseurs potentiels pour la fourniture des biens et services, une commission sera désignée par la Coordination Nationale du REJA pour recueillir, analyser les offres et conduire des visites aux fournisseurs en vue de s'assurer de leur adresse physique et leur organisation interne. Les biens et services sont regroupés par catégorie et chaque soumissionnaire devra préciser la catégorie pour laquelle il souhaite être classé dans le registre des fournisseurs potentiels du REJA.

C. Documents d'Avis de Manifestation d'Intérêt

Les propositions doivent préciser le code et la catégorie des biens et/ou services que propose le soumissionnaire. Toute soumission devra contenir les informations suivantes :

1. Le profil du fournisseur (Annexe 2) dûment rempli et signé,
2. Copie des statuts (cas de personne morale),
3. Copie du Registre de Commerce,
4. Copie du Numéro d'Identification Fiscale,
5. Copie du Certificat d'enregistrement à la TVA pour les assujettis,
6. Attestation de soumission en cours de validité délivrée par l'OBR,
7. Attestation de non faillite délivrée par le tribunal du commerce,
8. Attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée au Burundi,



J

9. Expérience professionnelles (Trois attestations au minimum de bonne exécution délivrées par les ONG tant nationales qu'internationales ou par les Agences des Nations Unies. REJA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des attestations présentées par les soumissionnaires,

10. Adresse physique complète du soumissionnaire (commune, quartier, Avenue / Rue, Numéro de parcelle, numéros de téléphone, adresse électronique),

11. Coordonnées du premier responsable de la société ou de l'individu à contacter (Nom et prénom, E-mail, numéro de téléphone),

12. Une liste détaillée et exhaustive des biens et/ou services à offrir en précisant les spécifications techniques, l'originalité, la qualité, la garantie offerte et la nature des services après-vente (maximum trois pages).

D. Clarification des documents de demande de proposition de services

Un soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur la présente demande de proposition pourra faire la demande par écrite, envoyée à l'adresse mentionnée dans l'Avis de Manifestation d'Intérêt, au moins cinq (5) jours avant la date limite de remise des soumissions. REJA répondra par écrit à toute demande qu'elle aura reçue au plus tard dans les deux (2) jours précédant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront retiré le Dossier d'Avis de Manifestation d'intérêt.

E. Modification des Documents d'Avis de Manifestation d'Intérêt

A tout moment avant la date limite de dépôt des propositions, REJA peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un soumissionnaire éventuel, modifier les documents de l'Avis de Manifestation d'intérêt. Tous les soumissionnaires éventuels qui auront retiré le dossier d'Avis de Manifestation d'Intérêt seront informés par écrit de tous les amendements apportés aux documents de l'Avis de Manifestation d'Intérêt. Il est donc nécessaire d'accuser réception par écrit de ce document. Afin de donner aux soumissionnaires éventuels suffisamment de temps pour prendre en compte les amendements dans la préparation de leurs offres, REJA pourra, à sa propre discrétion, prolonger le délai de soumission des propositions.

F. Langue de la proposition

Les propositions préparées par le soumissionnaire de même que toutes les correspondances et documents relatifs à cet appel échangé entre le soumissionnaire et REJA, seront écrites en français. Tout autre document écrit fourni par le soumissionnaire peut être rédigé dans une autre langue, à condition qu'il soit accompagné d'une traduction de ses parties pertinentes en français, auquel cas, aux fins d'interprétation de la proposition, le texte en français prévaudra.

G. Le formulaire de Proposition

Le soumissionnaire devra présenter son entreprise et ses produits ou services principaux pour lesquels il souhaite être considéré comme fournisseur. Pour cela, il devra préciser le code de la catégorie des biens ou des services tels que présentés dans le tableau de la section II : « Liste des biens et services sollicités par REJA. »

H. Format et signature des propositions

Le soumissionnaire doit préparer sa proposition en deux exemplaires, portant respectivement et distinctement la mention « Original » et « Copie ». En cas de divergences entre les deux documents, c'est l'original qui fera autorité. Les deux exemplaires de la proposition doivent être dactylographiés, paginés ou écrits à l'encre indélébile, doivent avoir une table des matières et doivent être signés par le représentant du soumissionnaire.

I. Date Limite et lieu de Remise des manifestations d'intérêt

Les offres devront être déposées au plus tard le 18 Février 2022 à 12h00, heure de Bujumbura. Toute offre reçue après la date indiquée ne sera pas considérée et aucune offre ne pourra être modifiée après la date fixée pour la remise des offres.

J. Ouverture des Offres

Les offres seront ouvertes à partir du 21/02/2022 par une commission nommée par la Coordination Nationale du REJA pour analyser et évaluer les offres des fournisseurs.

K. Evaluation des offres

1. Evaluation préliminaire

Avant l'analyse proprement dite des manifestations d'intérêt, la commission nommée à cet effet, procédera à l'élimination des soumissions non conformes aux spécifications de la demande de manifestation d'intérêt, seront donc rejetées les soumissions :

- Déposées après le délai ;
- Ne remplissant pas les conditions de participation à la consultation ;
- Présentées avec de faux documents ou renseignements

A l'issue de cette phase d'évaluation, la commission procédera à la classification des demandes par catégorie. Il est donc important que chaque soumissionnaire précise dans son offre la catégorie et son code correspondant sous laquelle il souhaite voir son entreprise enregistrée par REJA.

2. Evaluation finale

Une visite des locaux des entreprises considérées sera organisée et la commission donnera son avis motivé sous forme de notation comme suit :

A= Très bien (Grande Entreprise recommandée) ;

B= Bien (Entreprise Moyenne recommandée) ;

C= Acceptable (Petite Entreprise recommandée) ;

D= Non acceptable (Entreprise non recommandée).

A l'issu du processus d'évaluation des fournisseurs, la liste des entreprises ayant obtenu les notations A, B et C sera communiquée à la Coordination Nationale du REJA pour être validée comme sa liste des fournisseurs des biens et services pré-qualifiés sur le marché local en vue des compétitions futures. Pour certaines catégories des biens et services d'usage courant, une demande de proposition de prix sera envoyée aux fournisseurs pré-qualifiés et la commission dressera une liste définitive des fournisseurs sélectionnés qui seront contactés directement par émission de bon de commande ou signature de contrats sur base pour une période ne dépassant pas 12 mois car une liste des fournisseurs pré-qualifiés sera toujours actualisée au début de chaque année.

SECTION II : LISTE ET CODES DES BIENS ET SERVICES SOLLICITES PAR LE REJA

CODE	CATEGORIE DES BIENS
B001	Consommables et fournitures de bureau
B002	Equipement et matériel informatique
B003	Equipement et Mobilier de bureau
B004	Equipement Electroménager et ustensile de cuisine
B005	Equipement et matériels de quincaillerie
B006	Equipement sportif
B007	Carburant et lubrifiants
B008	Récipients plastiques
B009	Produits d'entretien et de nettoyage des bureaux
B010	Produits pharmaceutiques d'hygiène (Lutte contre Covid 19)
B011	Pneumatique, batteries et accessoires de véhicules
CODES	CATEGORIE DES SERVICES
S001	Impression (sur les objets métalliques, T-shirts, chapeau, banderole, rôle up,...), photocopie, reliure des documents, sérigraphie,
S002	Location des véhicules (Jeep camionnettes, camion et Bus coaster, Taxi)
S003	Maintenance informatique et électrotechnique
S004	Entretien et réparation des véhicules
S005	Entretien & nettoyage des bâtiments (fumigation - dératisation, Etc.)
S006	Installation, entretien et réparation des climatiseurs
S007	Installation, entretien et réparation des groupes électrogènes
S008	Electricité & Plomberie
S009	Assurances véhicules et courtiers de ce domaine
S010	Assurances maladies et courtiers de ce domaine
S011	Services de consultance (Cabinet d'audit et d'expertise comptable, Cabinet d'Avocat-Conseil, bureaux de formation, recrutement et renforcement des capacités, etc.)
S012	Construction et Réhabilitation des bâtiments
S013	Installation et entretien des vidéos de surveillances, extincteurs, GPS Tracking system, Etc.)
S014	Agences en douane
S015	Agences de communication (Radio, Télévision, Journaux, Agence de publicité, compagnies de téléphone mobile, etc.)
S016	Ateliers de menuiserie
S017	Services de restauration ou Hôtels pour les chambres ou les ateliers
S018	Services de gardiennage des bureaux et des résidences
S019	Banques commerciales / services cash Transfer
S020	Agences de location des maisons de bureaux et d'habitation
S021	Agence de voyage à l'intérieur du pays ou à l'extérieur du Pays

Fait à Bujumbura, le 20/01/2022
Eric NDAYIKENGURUTSE
Coordinateur national du REJA

